

Programme de collaboration de recherche CNRST-FRQ

Deuxième appel à projets

Concours 2024-2025

WEBINAIRE INFORMATIF

16 mai 2024



Plan

- Mots des directions
- Programme
- Objectifs
- Description et nature du financement
- Composition des équipes de recherche
- Critères d'évaluation
- Dates importantes à venir
- Transmission de la demande
- Documents obligatoires à fournir
- Publication en accès libre
- Questions



Consignes techniques

Enregistrement et mise en ligne du webinaire

- Présentation: enregistrement en cours avec caméras et micros fermés
- Période des questions: suspension de l'enregistrement et réouverture caméras
- Délai de mise en ligne

Modalités d'intervention : deux canaux

- Poser une question: écrire la question dans le Q&A
- Échanger informellement avec la communauté : écrire dans le chat

Pour toute question spécifique (cas précis), veuillez nous contacter par courriel.



Mot des directions

Programme

Les thématiques:



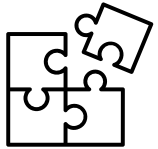
Sciences de la santé



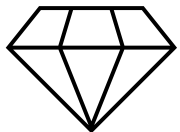
Adaptation aux changements climatiques et
gestion de l'eau

Programme

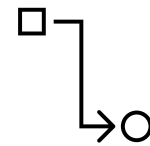
Les actions encouragées:



Aborder des sujets de recherche complexes avec un regard neuf, par des méthodologies nouvelles, et des approches interdisciplinaires ou intersectorielles.



Créer une valeur ajoutée grâce à la collaboration Québec-Maroc.



Produire des retombées pour le Maroc et le Québec.



Intègrent une dimension de formation et de mobilité internationale pour la relève en recherche par des encadrements conjoints.

Objectifs

1. Favoriser l'émergence de nouvelles collaborations internationales Québec-Maroc ou renforcer des collaborations existantes ;
2. Encourager l'excellence scientifique ;
3. Vitaliser la recherche transformative pour faire face à des enjeux en lien avec les deux thématiques retenues.

Description et nature du financement

Équipe FRQ :

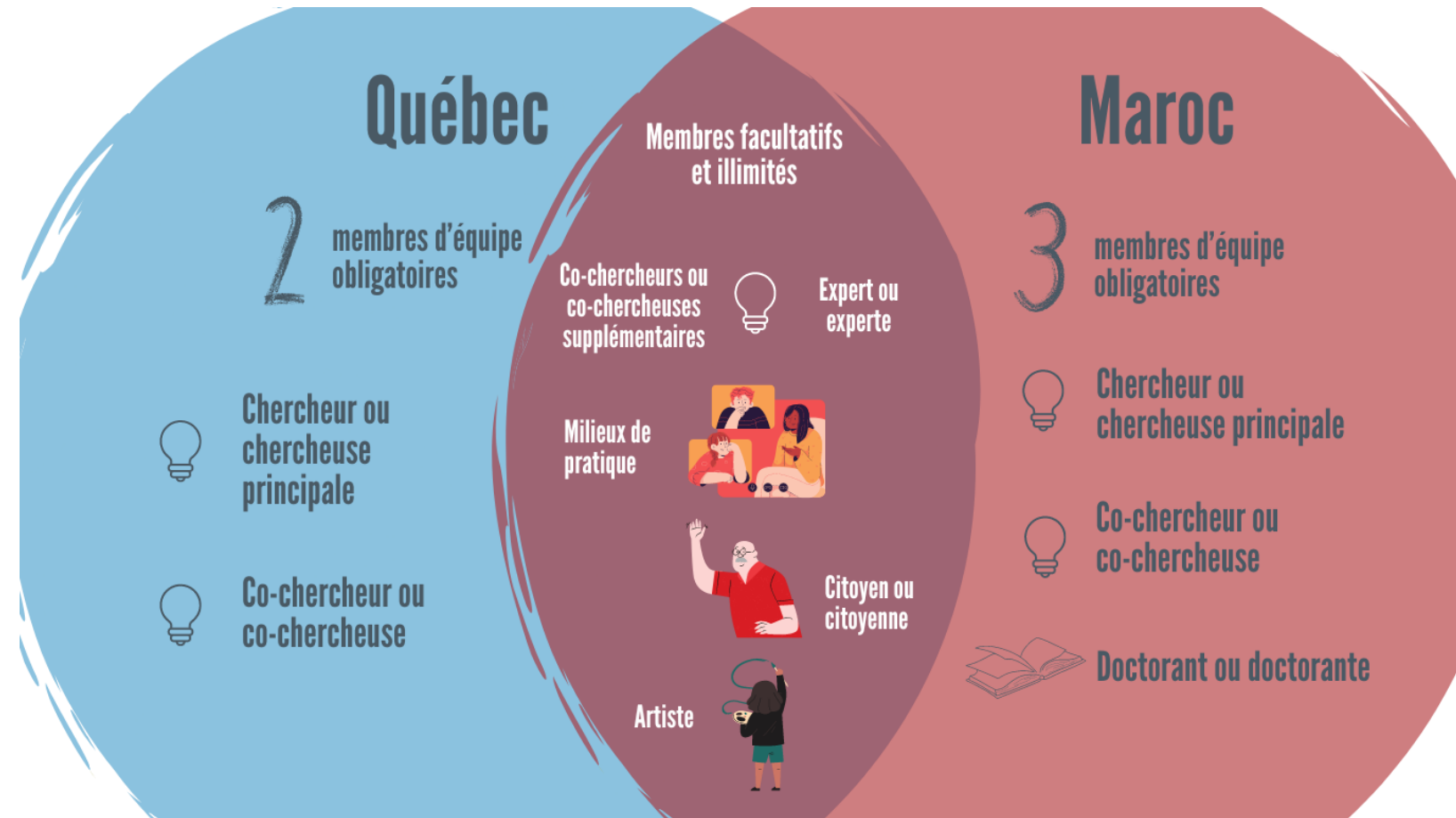
- Octroi d'un maximum de **225 000 \$ sur 3 ans**, soit **75 000 \$ par année** (27 % frais indirects de recherche inclus)
- Tous les **postes budgétaires** prévus par les Règles générales communes (RGC) sont admissibles

Équipe CNRST :

- Octroi d'un maximum de **1 500 000 dirhams marocains sur 3 ans**, soit **500 000 dirhams marocains par année**
- Tous les **postes budgétaires** prévus par les Termes de références sont admissibles

Composition minimale d'équipe

Pour la partie québécoise, le co-chercheur ou la co-chercheuse doit provenir d'un des trois secteurs couverts par les FRQ différent de celui duquel relève le chercheur principal ou la chercheuse principale.



Critères d'évaluation (1/2)

Caractère innovant du projet – 20 points

- Potentiel d'innovation par rapport à l'état de l'art de la recherche dans le domaine (un regard neuf, par des méthodologies nouvelles, des approches interdisciplinaires ou intersectorielles)
- Contribution du projet à l'avancement des connaissances

Pertinence et qualité scientifique du projet – 30 points

- Clarté des objectifs et pertinence au regard de la thématique choisie
- Faisabilité et adéquation du projet face à la complexité et globalité de la thématique choisie
- Qualité de l'approche et de la question de recherche
- Pertinence, clarté et faisabilité de la méthodologie

Critères d'évaluation (2/2)

Compétences des équipes et synergie – 20 points

- Qualité des expériences et des réalisations des deux équipes au regard de la thématique choisie
- Diversité des expertises représentées dans l'équipe (interdisciplinaire, intersectorielle)
- Potentiel synergique des membres et complémentarité des expertises
- Qualité de l'encadrement offert aux doctorants et doctorantes
- Valeur ajoutée de la collaboration Québec-Maroc

Retombées pour le Québec et le Maroc – 30 points

- Retombées anticipées pour le Québec et le Maroc (impacts scientifiques, technologiques, économiques, sociaux, etc.)
- Stratégie de transfert et de valorisation des résultats de la recherche

Dates importantes à venir

30 septembre 2024 à 16h00 EST : date limite de soumission du formulaire dans FRQnet (approbation de l'établissement requise).

7 octobre 2024 : date limite d'envoi au CNRST des dossiers de candidatures (versions électronique et papier).

Novembre 2024 : Annonce des résultats.

Transmission de la demande

Soumission du formulaire par le chercheur principal ou la chercheuse principale du Québec.

Approbation et transmission aux FRQ par l'établissement gestionnaire

Transmission des dossiers de candidatures (versions PDF et papier) par le chercheur principal ou la chercheuse principale du Maroc au CNRST

- Le concours est hébergé par la plateforme FRQnet – Nature et technologies
- Tous les membres de l'équipes du Québec ainsi que le chercheur principal ou la chercheuse principale du Maroc doivent avoir un compte FRQnet et devront donner leur **consentement** dans leur portfolio FRQnet – Nature et technologies

Documents obligatoires à fournir

Texte de la demande
(maximum 10 pages):

- Description du projet
- Description de la démarche
- Description du rôle de chaque membre de l'équipe
- Valeur ajoutée de la collaboration

Un CV abrégé CNRST-FRQ
(maximum 2 pages) pour
chaque membre de l'équipe
identifié dans le formulaire
(sauf collaborateurs).

Deux (2) budgets, un pour la
partie québécoise et un pour
la partie marocaine, avec
un maximum de 2 pages de
justification des dépenses
par budget.

Une (1) lettre d'engagement
des deux chercheurs
principaux ou chercheuses
principales pour
l'encadrement conjoint et la
mobilité internationale d'un
doctorant ou d'une
doctorante.

Publication en accès libre

10. LIBRE ACCÈS

Les publications examinées par les pairs qui découleront des travaux de recherche rendus possibles par cet octroi devront être diffusées en libre accès immédiat (sans embargo), sous licence ouverte. **Au cas où l'équipe estime ne pas pouvoir satisfaire cette exigence d'accès libre vu son contexte spécifique, celle-ci s'engage à contacter la personne responsable du programme au CNRST ou aux FRQ, respectivement, pour se faire accompagner.**

Consulter la page des FRQ

[Révision de la Politique de diffusion en libre accès \(2022\) Fonds de recherche du Québec \(gouv.qc.ca\)](#)

FAQ

Communiquer avec Emmanuelle Lévesque, conseillère en éthique de la recherche aux FRQ, emmanuelle.levesque@frq.gouv.qc.ca.

Fonds de recherche du Québec

Publication en accès libre

Exigence sur le libre accès immédiat

La publication doit être rendue librement accessible aussitôt qu'elle est diffusée par une revue:

Option 1: en publiant dans une revue qui offre le libre accès immédiat à la publication, ou;

Option 2: en versant immédiatement dans un dépôt, institutionnel ou disciplinaire, la version telle que publiée par la revue ou le manuscrit final (accepté pour publication et révisé par les pairs).

Voir le tableau récapitulatif détaillé sur le site des FRQ

Exigence sur la licence ouverte

Au moins une version de la publication doit être diffusée sous licence ouverte:

Option 1: sous licence [« Attribution » de Creative Commons \(CC BY\)](#). Lorsqu'il est pertinent de restreindre les modifications à la publication, il est possible d'utiliser la licence [« Attribution – Pas de modification » de Creative Commons \(CC BY-ND\)](#), ou;

Option 2: sous licence équivalente à [CC BY](#). Lorsqu'il est pertinent de restreindre les modifications à la publication, il est possible d'utiliser une licence équivalente à [CC BY-ND](#).

Période de questions